

## La défiscalisation des dons

Zeteo, association déclarée sous le régime de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, se déclare comme un organisme d'intérêt général. À ce titre, la loi prévoit la possibilité pour les particuliers de bénéficier d'une réduction d'impôts pour les dons qu'ils versent à une association. Zeteo fournira à tout donateur un reçu fiscal qui donne lieu à une réduction d'impôt sur le revenu de 66% dans la limite de 20% du revenu imposable et seulement pour les contribuables imposés sur le revenu en France). Le reçu fiscal est envoyé par email au mois de mars de l'année suivante par Zeteo.

Exemple : pour un don de 100€, le coût réel pour le donateur est de 34€ après déduction fiscale.

Exemple de reçu fiscal page suivante :

# REÇU FISCAL

REÇU AU TITRE DES DONNS à ZETEO

Articles 200, 238 bis et 885-0 V bis A du code général des impôts (CGI)

Numéro d'ordre du reçu :

### **Bénéficiaire des versements**

Nom de l'association : ZETEO

Adresse de l'association : 3 rue du Collège 35400 Saint-Malo

Objet de l'association : Promouvoir et contribuer au développement d'informations spirituelles sous forme de témoignages diffusés au moyen de podcasts audio et de publications périodiques

Qualité de l'association : Organisme d'intérêt général

### **Donateur**

M. / Mme

Nom :

Prénom :

Adresse :

Nature du don : Don numéraire

Forme du don : Déclaration de don manuel

Mode de versement (espèces, chèques, prélèvements...) :

Date du versement :

Page 1 / 2

Je soussigné(e) M. Devoud, Président de l'association ZETEO reconnais avoir reçu au titre des dons et versements ouvrant droit à réduction d'impôt, le montant de :

Le bénéficiaire certifie sur l'honneur que les dons et versements qu'il reçoit ouvrent droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 200 du CGI

Date :

Signature du Président :